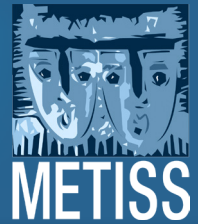


QUAND ÇA CASSE...

Séparations de couples immigrants



Entrevue avec Michèle Vatz-Laaroussi, professeure, École de travail social, Université de Sherbrooke; membre de l'équipe METISS

Par Andréanne Boisjoli



On me disait qu'il y avait de plus en plus de divorces chez les familles immigrantes. Il y a eu des articles dans les journaux disant qu'il y avait beaucoup de séparations chez les familles africaines ou maghrébines : on parlait de plus de 50 %, 70 %, c'était de gros chiffres qu'on sortait. Les familles immigrantes en parlaient avec une certaine peur : au Québec, les familles vont éclater! »

Y'a-t-il une explosion des divorces chez les couples immigrants? Les séparations expérimentées par ces derniers sont-elles une conséquence de leur migration? Comment sont-elles vécues? Alors qu'elle s'intéresse depuis longtemps aux familles immigrantes et aux stratégies déployées pour s'intégrer, la chercheuse Michèle Vatz-Laaroussi a observé dans le cadre de ses travaux des configurations familiales très diverses, et s'est rendu compte que cette question des divorces en préoccupait plus d'un.

« Ce que les familles disaient c'est : "ça passe ou ça casse", explique-t-elle. C'est-à-dire : soit on arrive à passer au travers des épreuves de l'immigration et on va en sortir renforcés et plus solides encore, ou bien ça ne va pas passer et ça va casser au niveau du couple. Et ça va entraîner des



Edward Munch, *Séparation*, 1896

ruptures dans le réseau transnational ou avec les enfants. »

Sa participation à l'ARUC¹ *Séparation parentale, recomposition familiale* lui a permis de faire une recherche préliminaire pour tâter un peu le terrain. Puis, elle a obtenu un financement du CRSH² pour un projet qui allait durer quatre ans.

En rencontrant des avocats et des intervenants qui œuvrent dans ce milieu, Michèle a pu dresser un portrait du cadre juri-

dicolégal dans lequel s'enlisent parfois les familles. Des couples qui demandent le divorce au Québec, mais pas au pays d'origine. D'autres qui divorcent là-bas, mais pas ici. Des divorces religieux qui ne sont pas effectifs au civil, et inversement. « On a compris qu'il y avait vraiment des nœuds importants, s'est souciee Michèle Vatz-Laaroussi. Ça peut poser des problèmes importants par rapport à l'argent, à la garde des enfants, aux biens, etc. » Par ailleurs, s'il existe des accords pour harmoniser les procédures de séparation entre certains pays, comme entre l'Espagne et

¹ Alliance de recherche universités-communautés

² Conseil de recherche en sciences humaines

le Maroc, ou entre le Québec et la France, il n'y en a pas entre le Québec et la plupart des pays de provenance de nos immigrants. « Il y a des mises à niveau qui seraient nécessaires », soutient-elle.

Un des objectifs de la recherche étant de vérifier les taux de divorces avancés par plusieurs, Michèle et son équipe ont cherché des statistiques. Combien de divorces, combien par pays d'origine? 70 %, vraiment? Ces données semblent pour le moment assez difficiles à trouver. « On est en discussion avec le ministère de la Famille, explique la chercheuse, mais ce qu'on a pu voir d'après les chiffres qu'on a pu obtenir jusqu'ici, c'est qu'il y a une surévaluation. Il y a une espèce de mythe autour de la société québécoise. » Les données actuelles, bien que fragmentaires, suggèrent plutôt un chiffre qui tournerait autour du 20 à 30 %. Une statistique qui, précisons-le, est également en augmentation dans les pays d'origine des immigrants.

Mais au-delà des chiffres et des aspects juridiques, ce que Michèle Vatz-Laaroussi voulait vraiment, c'était savoir comment

les familles immigrantes vivent le divorce. Avec son équipe, elle a rencontré 48 personnes immigrantes ayant vécu le divorce au Québec, 12 membres de couples qui ont vécu des difficultés, mais qui sont demeurés ensemble, et 13 enfants — maintenant adultes — dont les parents, immigrants, se sont séparés. Les personnes rencontrées venaient du Maghreb, de l'Afrique subsaharienne, de l'Amérique latine (surtout la Colombie) et de l'Europe de l'Est. Elle a aussi réalisé des entrevues de groupe avec des intervenants qui œuvrent auprès d'une population immigrante. L'idée était de comprendre comment ça avait été vécu, et quel était l'impact de la migration sur la décision de se séparer. On voulait aussi pouvoir mieux comprendre l'accès de ces familles aux services sociaux.

« Ça nous a permis de voir, explique Michèle, que d'une part, ce n'était pas la seule arrivée au Québec ou la seule immigration qui fait qu'il y a des divorces dans ces familles-là, mais ça nous a aussi permis de voir qu'il y a un certain nombre de familles qui viennent au Québec et qui divorcent au Québec, et qui

n'auraient sans doute pas divorcé s'ils étaient restés dans leur pays d'origine. »

On se sépare pourquoi?

Les couples immigrants divorcent pour sensiblement les mêmes raisons que les couples nés ici : on a du mal à communiquer, on en s'entend plus, on ne s'aime plus, il y eu infidélité. « Mais ce qu'on voit, par contre, c'est qu'il y a vraiment, chez les couples immigrants, une accumulation de difficultés, d'obstacles, qu'il n'y a pas dans les familles québécoises », soutient Michèle Vatz-Laaroussi. Une hypothèse de la chercheuse, au départ, était que la déqualification professionnelle vécue par nombre d'immigrants serait un élément qui userait particulièrement les couples, pouvant les mener à la rupture. « Ça a été partiellement validé par nos entrevues », précise-t-elle. Partiellement, parce que d'autres facteurs entrent en ligne de compte.

Il est vrai que les soucis liés à l'insertion socioprofessionnelle

L'équipe FRQSC METISS (Migration et Ethnicité dans les Interventions en Santé et en Services sociaux) est une équipe en partenariat avec l'UQAM et le CIUSSS du Centre-Ouest-de-l'Île-de-Montréal. Elle compte parmi ses membres les chercheurs et praticiens-chercheurs suivants :

Membres réguliers

Catherine Montgomery
(dir. scientifique)
Patrick Cloos
Daniel Côté
Habib El-Hage
Sylvie Fortin
Sylvie Gravel
Marie-Emmanuelle Laquerre
Yvan Leanza
Edward Ou Jin Lee
Josiane Le Gall
Lilyane Rachédi
Ellen Rosenberg
Bilkis Vissandjée
Spyridoula Xenocostas
www.equipemetiss.com

Membres collaborateurs

Sébastien Blin
Camille Brisset
Geneviève Cloutier
Marguerite Cognet
Valérie Desomer
Suzanne Gagnon
Sophie Hamisultane
Ghayda Hassan
Isabelle Hemlin
Vania Jimenez
Guylaine Racine
Jacques Rhéaume
Catherine Sigouin
Annick Simard
Soumya Tamouro
Michèle Vatz-Laaroussi
Margareth Zanchetta

Pour en savoir plus...

Sarenac Zivanovic et Vatz Laaroussi (2014). Femmes réfugiées, veuves et divorcées au Québec: rapports intergénérationnels, transmissions et transformations. *Que savons-nous? No7*. Lien >>

Vatz-Laaroussi (dir.) (2016). Dynamiques familiales, socio-juridiques et citoyennes dans la migration. Regards entrelacés «Nord-Sud» sur les réseaux transnationaux. France : L'Harmattan, 372 p.

Vatz Laaroussi, Koné, Gosselin Gagné et Valiquette-Tessier (2013). La transformation du lien familial. Le cas des familles immigrantes et réfugiées au Québec. *Que savons-nous? No1*. Lien >>

prennent beaucoup de place dans le quotidien des nouveaux arrivants. D'ailleurs, la plupart des divorces observés par Michèle ont eu lieu dans les 5 années qui ont suivi l'arrivée au Québec, alors que le processus d'intégration n'est pas encore complété. L'impact de la déqualification est particulièrement important pour les immigrants de type économiques, qui avaient souvent de bons emplois dans leur pays d'origine. Or, nombreuses sont les familles immigrantes qui, vivant avec de faibles revenus, habitent de tout petits appartements. En raison de leur isolement social,

passer autrement, mais qui, là, ne passe pas. »

Le fait d'avoir été séparés pendant parfois plusieurs années, à cause de la guerre, ou parce que l'un des deux a précédé l'autre dans l'immigration, fragilise aussi le couple. Lorsqu'ils se retrouvent, la vie à deux est parfois difficile à réinstaller. Chez les familles latino-américaines et africaines, particulièrement, c'est la gestion de l'argent qui semble un enjeu fréquent de discorde. Le fait que la femme gagne, via un salaire ou des allocations familiales, de l'argent qu'elle utilise de façon personnelle, crée des tensions –

préciser : « on ne se sépare pas parce qu'on a le droit de se séparer : on se sépare parce qu'on a des problèmes. » Or, elle a remarqué que certains intervenants rencontrés dans le cadre des groupes de discussion avaient tendance à mettre de l'avant davantage les droits des femmes et le fait que le contexte québécois soit favorable au divorce. Par conséquent, ils étaient peut-être portés à offrir moins d'écoute et de soutien pour aider le couple à éventuellement régler ses problèmes. « Beaucoup des familles qu'on a rencontrées, autant hommes que femmes, nous ont dit : "on aurait aimé avoir des services qui ne soient pas des services d'aide au divorce, mais des services d'écoute *avant*, pour nous aider à voir clair dans notre situation." Ça, ça leur a manqué beaucoup beaucoup », soutient Michèle.

Traverser la séparation

Dans certaines communautés, et particulièrement chez les Maghrébins, le divorce est un grand tabou. « C'est l'échec suprême, surtout après les échecs d'insertion socio-professionnelle, et c'est quasiment impossible d'en parler. On sent que c'est extrêmement douloureux. Ils ne demandent pas de services non plus, ils se débrouillent comme ils peuvent », dit la chercheuse, qui explique ainsi pourquoi ce fut si difficile de trouver des personnes du Maghreb pour en parler.

« On a rencontré un couple maghrébin, explique Michèle. La mère avait parlé du divorce à sa famille, qui ne comprenait pas, mais elle est restée quand même en contact. Le père avait essayé d'en parler à sa propre famille. Il était vraiment très mal, en dépression, et eux l'avaient un peu envoyé paître en lui disant de prendre ses responsabilités. Ils ne comprenaient pas son contexte. C'était un monsieur vraiment en détresse. » L'obligation de prendre ses distances vis-à-vis



Photo : Iván Melenchón Serrano morguefile.com

« On ne se sépare pas parce qu'on a le droit de se séparer : on se sépare parce qu'on a des problèmes. »

elles font un grand nombre de choses ensemble : les cours de français, la recherche d'emploi, les devoirs avec les enfants, etc. Cette promiscuité, à la longue, peut être lourde pour le couple. « Ces couples-là, avant, avaient chacun leur vie professionnelle, leur vie en dehors de la maison, donc pour eux c'est vraiment un moment difficile », explique Michèle.

D'une manière générale, les pré-occupations par rapport à la précarité socioéconomique, mais aussi aux enfants, à leur scolarité, rendent la famille plus vulnérable. « Tout ça les place en situation de précarité, explique Michèle. Il peut arriver quelque chose dans le couple qui aurait peut-être pu

tensions qui se présentent moins dans le cas de plusieurs familles maghrébines et d'Europe de l'Est rencontrées, où les femmes avaient déjà une carrière avant de venir.

Le droit de divorcer?

Est-ce que c'est parce qu'au Québec, on a le droit de divorcer, que les mariages éclatent? « C'est vrai, dans un certain nombre de cas », nous dit Michèle prudemment. Parfois, il est vrai, les problèmes existaient avant l'immigration. Mais la pression sociale, la religion, la dépendance économique de la femme faisaient en sorte que le couple demeurait uni. Une fois au Québec, les barrières sautent, et le couple rompt.

Ceci dit, la chercheuse tient à

de sa famille ajoute un poids supplémentaire et isole davantage. La honte autour du divorce rend les choses très difficiles pour les parents et les enfants.

Les immigrants en processus de

contré deux hommes d'Afrique subsaharienne, dont la femme était retournée au pays d'origine, laissant le père seul avec les enfants. « Ça remet vraiment en question les idées un peu préconçues qu'on peut avoir sur les rap-

enfants immigrants et réfugiés. Qu'on ne mette pas tout sur le dos de l'adaptation, mais qu'on comprenne qu'il puisse y avoir des problèmes conjugaux ou familiaux comme dans les autres familles. » Parfois, l'intervention de l'école rappelle aux parents, en particulier aux mères, la possibilité d'aller chercher de l'aide psychologique pour traverser cette période.

Par ailleurs, les jeunes ont avoué ne pas s'être sentis marginalisés par la situation, celle-ci étant partagée par plusieurs autres autour d'eux... Enfin, notons que près du tiers des personnes rencontrées avaient opté pour une garde partagée pour les enfants. « C'est significatif, souligne Michèle. C'est quelque chose qui est possible ici et ils ont profité de cette possibilité-là pour que les enfants aient des relations avec leurs deux parents. » ■

Les séparations et divorces chez les couples immigrants et réfugiés au Québec : dynamiques, conséquences et services pour les différents membres de la famille, CRSH 2012-2016 M. Vatz Laaroussi, L. Rachédi, C. Montgomery, J. Le Gall, E. Jimenez, L. Guilbert, E. Bernier, J. Zivanovic Sarenac, R. Amla, A. Leon, M- P. Marquis, T. Tairi

Dans certaines communautés, et particulièrement chez les Maghrébins, le divorce est un grand tabou.

séparation vont parfois chercher de l'aide auprès de leur communauté d'origine, via des associations, ou vont se tourner vers les organismes qui les ont aidés à s'installer lors de leur arrivée. La recherche a révélé que les hommes immigrants, tout comme les hommes québécois, sont moins enclins à aller demander de l'aide que les femmes. De plus, alors que les femmes auront souvent une amie proche à qui se confier, les hommes parlent moins de leurs problèmes, ce qui ajoute à leur isolement.

« Chez les hommes, avant même d'arriver il y a souvent une espèce de peur du contexte québécois et de la représentation qu'on a des familles et des couples : "Fais attention là-bas, tu vas voir, ta femme va te quitter!" », relate Michèle. Elle rapporte avoir ren-

ports hommes femmes! »

Et les enfants, dans tout ça?

Bien sûr, pour les enfants, le divorce des parents est difficile à vivre. D'autant plus qu'ils ont souvent peu de famille en dehors de leurs parents, et que dans certains cas, l'un des deux est allé vivre dans une autre province ou un autre pays. Ils vivent donc un isolement par rapport aux autres adultes. En revanche, plusieurs d'entre eux ont mentionné avoir de bonnes relations avec les autres jeunes. Et si l'école est à l'écoute des problèmes éprouvés par eux, quand les parents se séparent, quand il y a une baisse du rendement scolaire par exemple, ils peuvent avoir accès à des services d'aide. « C'est intéressant, note Michèle Vatz-Laaroussi, que l'école ait une écoute quand même, pour les

Entre-vues est une publication de l'équipe METISS qui a pour objectif de faire connaître les recherches et activités de ses membres. Elle s'adresse aux intervenants et gestionnaires du réseau de la santé et des organismes communautaires, aux chercheurs et aux étudiants intéressés par les questions liées à la pluriethnicité. Elle est disponible gratuitement : <http://www.sherpa-recherche.com/partage-des-savoirs/bulletin-entre-vues>

Graphisme et mise en page : Andréanne Boisjoli

Équipe METISS, CIUSSS du Centre-Ouest-de-l'Île-de-Montréal, Institut universitaire au regard des communautés ethnoculturelles. 7085, Hutchison, Montréal (Qc.) H3N 1Y9

CIUSSS du Centre-Ouest-de-l'Île-de-Montréal

514-273-3800 poste 6351 andreanne.boisjoli.cdn@ssss.gouv.qc.ca

ISSN 1923-5593 (imprimé)

ISSN 1923-5607 (en ligne)

Dépôt légal - Bibliothèque du Canada, 2016

Dépôt légal - Bibliothèque et archives nationales du Québec, 2016

© Équipe METISS, CIUSSS Centre-Ouest-de-l'Île-de-Montréal, 2016. Tous droits réservés.



Centre intégré
universitaire de santé
et de services sociaux
du Centre-Ouest-
de-l'Île-de-Montréal

Québec



Institut universitaire au regard
des communautés ethnoculturelles

UQAM